

**SERVICE COMMUN GESTION DES ARCHIVES
PORTE PAR LOIRE FOREZ AGGLOMERATION**

AVENANT N°2 A LA CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE COMMUN

**ENTRE
LA COMMUNE DE MONTBRISON
ET
LOIRE FOREZ AGGLOMERATION**

Entre

Loire Forez agglomération, représentée par son vice-président, Monsieur Patrick ROMESTAING, autorisé aux fins des présentes, en vertu de l'arrêté n° 2020ARR000430 en date du 20 juillet 2020 lui donnant délégation, ci-après dénommée « Loire Forez agglomération », d'une part,

Et

La commune de Montbrison représentée par son maire, Monsieur Christophe BAZILE, dûment autorisé à cet effet par délibération n° _____ en date du _____ 2023, ci-après dénommée « la commune »,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L5211-10 et L.5211-4-2, VU les statuts de la Communauté,

Vu la convention d'adhésion au service gestion des archives en date du 16 décembre 2016 et l'avenant n°1 du 11 octobre 2022,

Rappel de l'objet de la convention

La convention susvisée a pour objet, conformément à l'article L5211-4-2 du CGCT, de créer un service commun chargé de la gestion des archives.

Elle précise les modalités de création et d'organisation du service commun ainsi que les conditions de mise à disposition des agents concernés.

Objet de l'avenant n°2 :

Article 1 : L'annexe 1 référencée à l'article 5 « Situation des agents » est modifié comme suit :

La mise à disposition de la responsable du service commun auprès de la commune de Montbrison à hauteur de 10 % prend fin au 30 juin 2023, cet agent est donc affecté au service commun à compter du 1^{er} juillet 2023 à 100% au lieu de 90%. Sa fiche d'impact est donc modifiée en conséquence (annexe 1 du présent avenant).

Article 2 : Les autres termes de la convention demeurent inchangés.

Fait à, le

Pour la commune de
Montbrison

Pour Loire Forez agglomération

Le Maire

Le 2e vice-président délégué aux ressources
humaines, aux coopérations et aux mutualisations

Christophe BAZILE

Patrick ROMESTAING

**ANNEXE 1 - A L'AVENANT N°2 A LA CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE COMMUN GESTION DES ARCHIVES
FICHE D'IMPACT**

NOM DU SERVICE COMMUN	Gestion des archives
NOM DE L'AGENT	Régine PINELLI

PERIMETRE SERVICE COMMUN	SITUATION ACTUELLE	NOUVELLE SITUATION DANS LE SERVICE COMMUN	OBSERVATIONS
FONCTION	Responsable du service commun	Responsable du service commun	
RATTACHEMENT DU POSTE	Direction générale des services / SC de gestion des archives	Direction générale des services / SC de gestion des archives	
EMPLOYEUR	Loire Forez agglomération	Loire Forez agglomération	
TRANSFERT (T) MISE A DISPO (MAD) INCHANGE (ID)		ID	
GRADE		idem	
ECH.		idem	
IB/IM		idem	
RI		idem	
NBI		idem	
QUOTITE AGENT	100%	100%	
COÛT ANNUEL EMPLOYEUR			
QUOTITE POUR LE SERVICE	90%	100%	
COÛT ANNUEL EMPLOYEUR POUR LE SERVICE			
RESIDENCE ADMINISTRATIVE	Montbrison	idem	
KM supplémentaires (domicile/résidence administrative)		0	
MAD VEHICULE DE SERVICE	Oui	Idem	
AUTRES CONTINGENCES			